



## COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

### PROCÈS-VERBAL

49<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 15 OCTOBRE 2012 À 17 h 30

Maison du Citoyen, salle des Comités, 2<sup>e</sup> étage, 25, rue Laurier

#### PRÉSENCES :

##### Membres :

M. Yvon Boucher, président et conseiller, district de la Rivière-Blanche (n<sup>o</sup> 15)  
M<sup>me</sup> Sylvie Goneau, conseillère, district de Bellevue (n<sup>o</sup> 14)  
M. André Laframboise, conseiller, district de Lucerne (n<sup>o</sup> 2)  
M. Paul-Émile Gauthier, producteur agricole  
M<sup>me</sup> Linda Giraldeau, productrice agricole  
M. Dany Lachaine, producteur agricole

##### Secrétaire :

M. Ghislain Deschênes, responsable commissions et comités

##### Personnes-ressources :

M. Éric Boutet, directeur adjoint – Planification  
M. Pierre-Luc Caron, analyste en architecture et en urbanisme  
M. Marc Chicoine, directeur adjoint – Développement

##### Autres :

M. Garry Overton  
M<sup>me</sup> Charleen Overton  
M. Claude Lamoureux

#### ABSENCES :

##### Personnes-ressources :

M. Stéphane Drolet, coordonnateur en urbanisme, secteur de Gatineau  
M<sup>me</sup> Nathalie Giguère, chargée de projets à l'aménagement et au développement agricole

## 1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président ouvre l'assemblée à 17 h 40.

M. Éric Boutet, directeur adjoint à la planification au Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) mentionne qu'à la suite d'une révision de la gouvernance des Centres de services et du SUDD, M. Marc Chicoine a été promu au poste de directeur adjoint au développement et devient ainsi la principale personne ressource au CCA.

M. Chicoine, rappelle brièvement ses années d'expérience à l'ex-Ville de Buckingham et à la Ville de Gatineau (Centres de services de Gatineau et de Hull) et assure les membres du CCA qu'ils peuvent compter sur son entière collaboration et sur celle de tous les employés relevant de sa direction pour atteindre les objectifs de protection et de mise en valeur du territoire et des activités agricoles de la Ville de Gatineau.

M. Yvon Boucher souhaite la bienvenue et bonne chance à M. Chicoine.

#### DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

\_\_\_\_\_  
PRÉSIDENT

\_\_\_\_\_  
SECRÉTAIRE

M. Boucher profite de l'occasion pour informer les membres du CCA que le territoire agricole de la Ville de Gatineau est conservé intact dans les scénarios d'aménagement présentés dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement.

Il mentionne également que le rôle et les mandats du CCA devraient être élargis. Il rappelle que depuis 2001, le CCA a principalement formulé des recommandations dans les cas de demandes d'exclusion et d'autorisation.

Il souhaite que le CCA puisse intervenir au niveau de la mise en valeur du territoire et des activités agricoles (ex. participation du CLD Gatineau, terres en friche, modèle de la Ville Laval, imposition d'une surtaxe sur les terres non cultivées, exemple de location des terres de l'aéroparc).

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour ci-dessous est adopté.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la 48<sup>e</sup> séance tenue le 28 mai 2012
4. Signature du procès-verbal de la 48<sup>e</sup> séance tenue le 28 mai 2012
5. Suivi des dossiers
6. Date de la prochaine assemblée
7. Période de questions des citoyennes et citoyens
8. Requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 191, montée Charet – Permettre la construction d'une tour de télécommunication – District électoral de la Rivière-Blanche
9. Sujets divers :
10. Levée de la séance

## **3. Approbation du procès-verbal de la 48<sup>e</sup> séance tenue le 28 mai 2012**

Le procès-verbal de la 48<sup>e</sup> séance tenue le 28 mai 2012 est approuvé.

## **4. Signature du procès-verbal de la 48<sup>e</sup> séance tenue le 28 mai 2012**

Le procès-verbal de la 48<sup>e</sup> séance tenue le 28 mai 2012 est signé par le président.

## **5. Suivi des dossiers**

### 355, chemin Pink

On mentionne qu'il n'y a plus aucun cheval au 355, chemin Pink. À la suite d'une question, on rappelle que le service de repas champêtre a fait l'objet d'un refus à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). On souligne que la CPTAQ a autorisé un centre équestre et les visites à la ferme.

### 445, chemin Saint-Thomas

Un courriel, précisant les suivis qui ont été effectués à la suite de la demande d'implanter une résidence au 445, chemin Saint-Thomas, sera transmis aux membres du CCA pour information.

## **6. Date de la prochaine assemblée**

On confirme que la prochaine séance du CCA est fixée au 19 novembre 2012.

**7. Période publique de questions des citoyennes et citoyens**

Arrivée de M. Garry Overton, M<sup>me</sup> Charleen Overton et de M. Claude Lamoureux.

M. Garry Overton, producteur agricole du secteur d'Aylmer (chemins Kelly et Daly) aimerait pouvoir organiser des concours de tir de tracteurs.

Après échanges et quelques explications sur la réglementation d'urbanisme et sur *La loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* on indique à M. Overton qu'une personne du SUDD communiquera avec lui pour assurer un suivi administratif quant aux possibilités de réaliser son projet d'organiser des concours de tir de tracteurs.

Départ de M. Garry Overton, M<sup>me</sup> Charleen Overton et de M. Claude Lamoureux.

**8. Requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 191, montée Chauret – Permettre la construction d'une tour de télécommunication – District électoral de la Rivière-Blanche**

On suggère que les responsables l'Aéroparc de Gatineau soient informés dès qu'une demande, est déposée à la Division de l'urbanisme du secteur de Gatineau, d'implanter une tour de télécommunication susceptible d'avoir un impact sur les opérations de l'Aéroparc de Gatineau.

Certaines questions, réponses et certains commentaires sont formulés, entre autres, sur le rôle et les responsabilités de NAV Canada et d'Industrie Canada. On mentionne que le site envisagé est utilisé à des fins agricoles, alors que le terrain immédiatement à l'ouest est en friche et présenterait donc moins d'impacts négatifs sur l'agriculture.

**R-CCA-2012-10-15 / 04**

Que ce comité recommande au conseil d'appuyer une requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'ajouter un usage autre que l'agriculture dans le but de permettre la construction d'une tour de télécommunication au 191, montée Chauret.

**REJETÉE**

**10. Sujets divers**

Aucun sujet.

**11. Levée de la séance**

La séance est levée à 18 h 45.